

ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN
BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA
PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussignée Mme Laurent DESUMEUR Sylvie déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint Mr DESUMEUR Patrick, avec laquelle je me suis mariée sans contrat de mariage¹ qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à CHEVANCEAUX, le 2 juin 2025



)

¹ La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.